

Nouveaux produits de synthèse identifiés en France depuis 2000

NOTE D'INFORMATION SINTES

ACTUALISÉE LE 1^{ER} JUIN 2015

Thomas Néfau, Magali Martinez

Cette note est un inventaire des nouveaux produits de synthèse (NPS) répertoriés par l'ensemble des partenaires du réseau SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) de l'OFDT.

Au total, 195 NPS ont été identifiés au moins une fois sur le territoire français depuis l'année 2000. Le nombre d'identifications est en constante augmentation entre 2008 et 2014 avec un accroissement important à partir de 2011 (graphique 1). En 2014, 56 substances ont été identifiées pour la première fois en France soit environ 1,5 fois plus qu'en 2013 (38 substances).

Compte tenu du décalage éventuel entre le moment où le produit est saisi ou collecté, son identification et la transmission des informations, ce total est encore susceptible d'évoluer.

Les cannabinoïdes de synthèse (cannabis synthétique), les cathinones et les phénéthylamines restent toujours les familles chimiques les plus représentées (tableau 2). La catégorie « Autres » est aussi en forte augmentation, avec de plus en plus de molécules issues de nouvelles familles chimiques comme les arylcyclohexylamines (similaires à la kétamine, par exemple la méthoxétamine) et les arylalkylamines (par exemple, le 6-APB) ou encore les nouvelles benzodiazépines.

À titre de comparaison, dans l'Union européenne, au cours de l'année 2014, 101 nouveaux produits de synthèse ont été identifiés. Ce nombre est en constante augmentation : 2008 (n=13), 2009 (n=24), 2010 (n=41), 2011 (n=49), 2012 (n=73), 2013 (n=81).

Il faut souligner que ces données et notamment le nombre de molécules dans chaque classe chimique reflètent la variété de l'offre et non les consommations, certaines substances étant beaucoup plus fréquemment consommées que d'autres.

Tableau 1 - Nombre de substances par famille chimique ayant été identifiées en France (de 2000 à mai 2015)

Familles	2000 à 2007	2008 à 2011	2012 à mai 2015	Exemples de substances emblématiques de chaque famille
Cannabinoïdes	0	8	44	THC*
Cathinones	1	13	27	Cathinone*, pyrovalérone*
Phénéthylamines	8	11	18	Amphétamine*, MDMA*, méthamphétamine*, 2C-B*
Tryptamines	4	3	8	DMT*
Pipérazines	4	1	3	BZP*
Opioides	0	0	5	Héroïne*
Autres	2	6	29	Bromodragonfly
Total général	19	42	134	

Source : SINTES 2015

* classé comme stupéfiant en France

Les principaux acteurs et partenaires du dispositif SINTES sont :

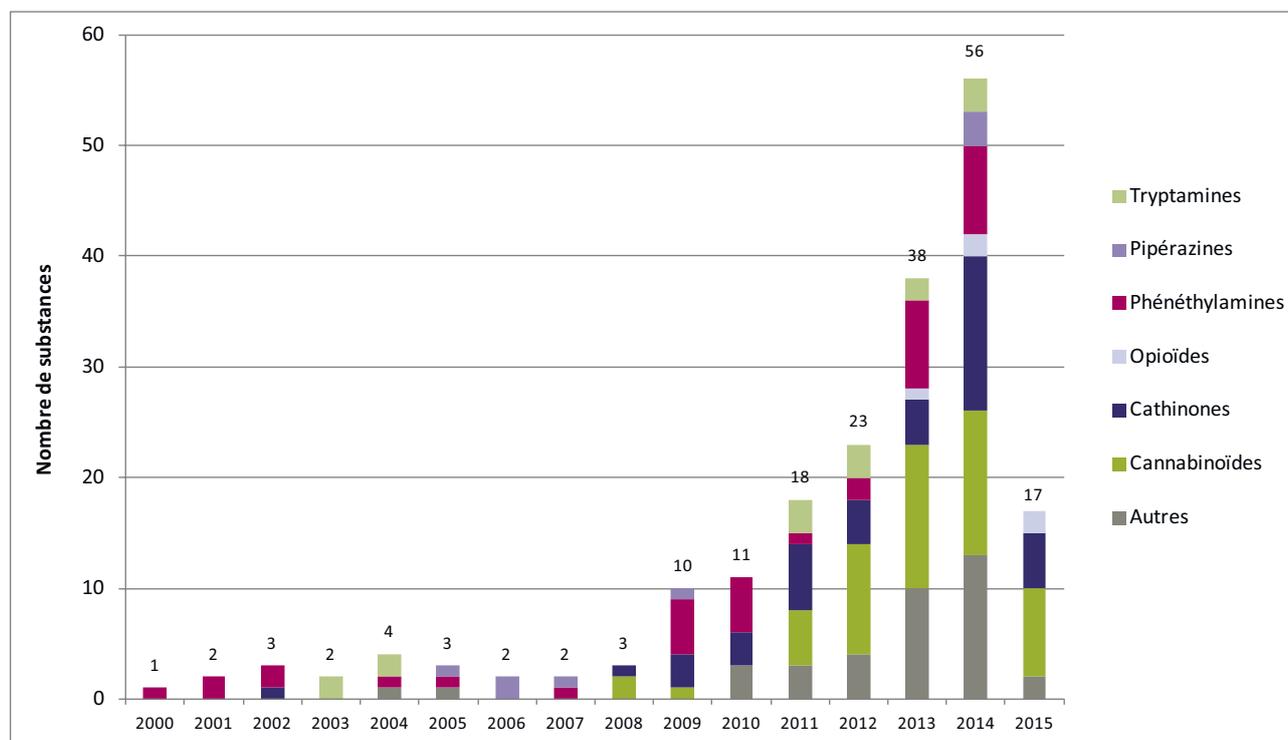
- Le réseau SINTES (dispositif d'observation des substances de l'OFDT) : les collectes de substances sont effectuées auprès d'usagers par des professionnels travaillant dans le champ socio-sanitaire. Les échantillons sont analysés par le laboratoire de toxicologie du CHU de Lille, le laboratoire du CHU de Caen (réseau CEIP), le SCL (Service commun des laboratoires) laboratoire de Paris et le LPS de Marseille.

- Le SCL de Paris : analyse les substances saisis par les douanes et centralise les informations analytiques de l'ensemble des SCL.

- L'INPS (Institut National de la Police Scientifique) : analyse et centralise à travers le Fichier STUPS les analyses des produits réalisées par l'ensemble des laboratoires de police scientifique.

- Autres laboratoires, partenaires ponctuels.

Graphique 1- Nombre de substances identifiées en France par famille et par année depuis 2000 jusqu'en mai 2015



Source : SINTES 2015.

Tableau 2 - Liste des NPS identifiés sur le territoire français et signalés à l'OFDT entre 2000 et mai 2015 (*classés comme stupéfiants en France)

Cannabinoides	Cathinones	Phénéthylamines	Tryptamines	Pipérazines	Opioides	Autres
2008	2002	2000	2003	2005	2013	2004
CP47,497 (C8+C10)* JWH-018*	Bupropion	4-MTA*	AMT	mCPP	AH-7921	Asarone
2009	2008	2001	2004	2006	2014	2005
JWH-073*	Mephedrone*	2C-B*	DMT	pCPP	Acetylfentanyl	Tiletamine*
2011	2009	2002	2004	2007	2015	2010
AM-2201* JWH-019* JWH-122* JWH-210* JWH-250*	3-FMC* 4-FMC* Methylone* 2010 4-MEC * Etcathinone*	2C-T-7* TMA-2* 2C-T-2*	5-MeO-DIPT 5-MeO-DMT 4-AcO-DMT 4-AcO-MIPT	TMFPP* DBZP pFPP	Despropionyl-o-fluoro fentanyl Ocfentanil o-desmethyltramadol	MDAI pFBT x-APB
2012	2010	2004	2011	2009		2011
HU-331 JWH-081* JWH-122 [5-fluoropentyl]* JWH-122 N[4-pentényl]* JWH-200* RCS-4 UR-144 UR-144 (-2H) 5F-UR-144 (XLR-11)* Methanandamide	MDPV * 2011 BMDB* Butylone* Ethylone* α-PVP* Pentylone* Pentedrone* 2012 bk-MDDMA* MOPPP* Isoethcathinone* N-ethylbuphedrone*	2005 MDHOET 2007 N methyl PEA 2009 DOB DOC 4-FMP* ou 4-FA* PMMA* 1-Phenethylamine (1-PEA) 2010 2C-D 2C-E 4-FMA 4-MA *	2012 DIPT 2012 5-MeO-DALT 5-MeO-DMT 5-MeO-MIPT 2013 4-HO-MIPT 5-MeO-Tryptamine 2014 4-ACO-DIPT 4-HO-DET 4-HO-MET	3,4 CTMP Methoxypiperamide MBZP		2011 x-MeO-PCP Methiopropamine Methoxetamine* 2012 2-AI 5-APDB Etaqualone Ethylphenidate*
2013	2013	2011				2013
5F-AB-PINACA 5F-PB22 AB-FUBINACA AB-PINACA AKB-48 AKB-48F APICA JWH-203 JWH-307 PB-22 Quchic RH-34 STS-135	MDPPP* MPHP* α-PBP* α-PVT* 2014 4F-Pentedrone 3-MMC* 4-EMC MBDB* 2-FMC* 3-CMC* 3-MeOMC* 4-EEC* 4-MeO-α-PEP* 4-methyl-N,N-diethylcathinone 4-methyl-N-ethylorpentedrone Brepheдрone (4-BMC)* F-α-PVP α-PEP (PV8)* 2015 2-MMC* Dipentylone* MPPP* MDPBP*	2011 3,4 DMMA 2012 25I-NBOMe 2C-P 2013 25B-NBOMe 25C-NBOMe 25H-NBOMe 2C-C bk-2C-B Escaline Proscaline DMA-NBTOMe 2014 bk-MPA Allylescaline 25D-NBOMe 2C-B-FLY 2-FMA 2-Phenethylamine 3C-E N-methyl-bk-MMDA 4-chloroamphetamine				2013 2-DPMP 5-MAPB Flubromazepam Phenibut x-APDB x-MAPB x-EAPB N-ethylnorketamine 2-MeO Ketamine Methoxyphenidine 2014 4,4'-DMAR 5-IAI LSZ Mephtetramine Diazepam Etizolam N-methyl-2AI Methylnaphthidate (HDMP-28) Pramiracetam 2-MeO-Diphenidine 3-MeO-PCP D2PM Diphenidine 2015 2-MAPB 3F-Phenmetrazine
2015	2015					
CUMYL-THPINACA AM-6527 1-(5-fluoropentyl)-3-(pyrrolidine-1-carbonyl)-1-H-indole 2-[[1-[5-fluoropentyl]-5-(4-fluorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]formamido]-3-methylbutanamide FUB-JWH 018 MDMB-CHMICA NM-2201 THJ-018						

Sources : SINTES / OFDT, SCL – Laboratoire de Paris (analyse des saisies des douanes)/ INPS - Institut national de la police scientifique – Fichier STUPS (analyse des saisies de la police), Centre addictovigilance de Caen, Laboratoire de Toxicologie et Génopathie de Lille.